

# POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

## EEML: les 20 ans et la sortie de la 29e promotion célébrés

F. M. MOMBO  
Libreville/Gabon

L'ÉCOLE d'état-major de Libreville (EEML) est aujourd'hui âgée de 20 ans. Elle a été créée par décret en 2002. La double cérémonie de

sortie de la 29e promotion et de célébration dudit anniversaire a été présidée par la ministre de la Défense nationale, Félicité Ongouori Ngoubili, mardi en milieu de journée. Nommée "promotion médecin général d'armée, Pr Jean-Raymond Nzéngé", par ailleurs di-

recteur général du Service de santé militaire, cette promotion termine avec satisfaction, d'autant que les 57 stagiaires venus des divers pays du continent ont tous obtenu une moyenne supérieure ou égale à 10/20. Rappelant le caractère historique de la cérémonie de cette année, Félicité Ongouori Ngoubili a magnifié la vision politique d'un grand homme d'État qui, "il y a vingt ans, inscrivait notre pays au tableau des nations et armées soucieuses de la formation de ses élites militaires, j'ai cité feu El Hadj Omar Bongo Ondimba, paix à son âme". Et d'ajouter: "Cette vision poursuivie et mise en œuvre par Son Excellence Ali Bongo Ondimba, président de la République, chef de l'État, chef suprême des Forces de défense et de sécurité, se traduit chaque jour par l'édification d'une armée en OR, c'est-à-dire opérationnelle et républicaine".



Photo: F. M. MOMBO

La sortie de la 29e promotion de l'École d'état-major de Libreville a coïncidé avec la célébration de ces 20 ans.

Pour sa part, l'ambassadeur, Haut représentant de la France au Gabon, Alexis Lamek, a souligné que: "l'EEML constitue la preuve d'un engagement commun et durable pour une cause noble qu'est celle de la préservation de la paix si chère à nos cœurs mais si fragile à la fois". Félicitant ces filleuls, le médecin général d'armée Pr Jean-Raymond Nzéngé, parrain de cette promotion, a non seulement

remercié le chef de l'État pour le choix porté sur lui pour être le premier médecin militaire à parrainer une promotion de l'EEML, mais a également indiqué sa satisfaction au regard de la diversité des corps de métier et d'origines régionales qu'ils représentent. "Vous pouvez être fiers de la formation de qualité que vous avez reçue dans cette prestigieuse école nationale à vocation régionale", leur a-t-il dit.

### Express

ADHÉSION DU GABON AU COMMONWEALTH: LE "CAP LBV 23" FÉLICITE ALI BONGO ONDIMBA



Photo: Adjai Ntoutoume

PLUSIEURS jours après l'admission de notre pays au sein du Commonwealth, les réactions n'en finissent pas de tomber. Dernière en date, celle du Comité d'action politique Libreville 2023 (Cap LBV 2023) qui, par la voix de son coordonnateur général, Richard Obiang Ava, a rendu un vibrant hommage au chef de l'État, dont le "charisme et le leadership remarquable" ont rendu possible ce succès diplomatique. Soutenant résolument la vision politique du numéro un gabonais, Richard Obiang Ava a annoncé que "le Cap LBV 2023 organisera dans les prochaines semaines des campagnes de sensibilisation à travers Libreville afin de vulgariser le message visionnaire du chef de l'État".

PARTIS POLITIQUES: VOILÀ LE MOREF!



Photo: Adjai Ntoutoume

RÉCEMMENT exclu du Centre des libéraux réformateurs (CLR), Alexandre-Désiré Tapoyo n'en a pas pour autant fini avec la politique. Pour preuve, aux côtés de certains de ses "compagnons d'armes", il a récemment présenté les contours de la formation politique qu'il a créée. Dénommée Mouvement des réformateurs (Moref), "située à l'extrême-centre" de l'échiquier politique national, celle-ci a pour "pilier central la justice sociale". Avec ceci qu'Alexandre-Désiré Tapoyo a réaffirmé clairement son "soutien ferme au chef de l'État, Ali Bongo Ondimba", tout en indiquant qu'il n'était nullement candidat à la prochaine élection présidentielle, "comme le murmurent sous cape quelques paresseux intellectuels épris de ragots décidément lunaires".

J.K.M

## CNLCEI/Élections: les candidats assujettis à la déclaration des biens

SCOM  
Libreville/Gabon

LA Commission nationale de lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite (CNLCEI) a reçu hier les responsables du Centre gabonais des élections (CGE) et du ministère de l'Intérieur. Il s'agissait pour le président Nestor Mbou et son staff de tenir leurs hôtes au courant, entre autres, des nouvelles dispositions qui régissent le fonctionnement et l'organisation de leur institution en matière électorale. À cet effet, le président du Centre gabonais des élections (CGE), Moïse Bibalou Koumba, et le directeur général des élections au ministère de l'Intérieur, Léon Ngadi, sont sortis du siège de la Commission, imprégnés de certaines modifications de la loi 003/2003 du 7 mai 2003. Aussi, l'article 5 nouveau de ce texte prévoit-il, relativement aux missions de la CNLCEI, que celle-



Photo: DR

Un instantané des échanges.

ci vérifie désormais, à chaque échéance électorale, l'effectivité de la déclaration des biens des candidats à une élection politique. Et le président Mbou d'indiquer que: "Le mérite de la loi 041/2020 réside notamment dans le fait que c'est de cette déclaration de biens que dépendra la délivrance du récépissé. Lequel constitue l'une des pièces exigées par la loi pour le dossier de candidature. "C'est dire que les hommes politiques qui ne se plieront pas à cette exigence courent le risque de voir leurs

dossiers rejetés". Au terme de cette rencontre, le président du CGE a relevé que tout candidat devra dorénavant être assujetti à ces nouvelles dispositions encadrées par la CNLCEI. Et Moïse Bibalou Koumba de souligner, toutefois que "le rôle du CGE n'est pas de bloquer les dossiers, mais de les rejeter purement et simplement en cas de non-conformité. Le candidat a la latitude de se rendre ensuite en contentieux auprès de la Cour constitutionnelle". Voilà qui est dit!